

[L'ICO publie un code de bonnes pratiques pour protéger la vie privée des enfants en ligne](#)

« Nous avons besoin d'un cadre réglementaire pour protéger les enfants dans l'univers numérique. » Face à la menace que peut représenter Internet pour les enfants, la patronne de l'*Information Commissioner's Office* (ICO), équivalent britannique de la Cnil, justifie la nécessité de bénéficier de règles destinées à les protéger. C'est dans ce contexte que le régulateur a récemment adopté un [code](#) de bonnes pratiques pour sauvegarder la vie privée des enfants dans l'univers numérique.